



" UNE FORMATION, UN EMPLOI ! "

Quel est l'objectif :

- Élargir et diversifier la qualification de futurs collaborateurs au sein des entreprises normandes et permettre ainsi l'accès et le retour à l'emploi aux demandeurs d'emploi. - Préparer le recrutement de son ou ses futur(s) collaborateur(s) et faciliter ainsi leur intégration au sein de leur entreprise, dans le cadre d'une formation préqualifiante ou qualifiante préalable dispensée en alternance par un organisme de formation. - Permettre la reconversion de demandeurs d'emploi vers des métiers porteurs.

Qui sont les bénéficiaires :

Tout employeur : - cotisant à l'assurance chômage installé en Normandie ou souhaitant s'y installer (à l'issue de la période de formation), - n'ayant pas procédé à un licenciement économique au cours des 12 derniers mois, - s'engageant à embaucher un demandeur d'emploi pour une durée minimum de 6 mois, en privilégiant le travail à temps plein. L'ensemble des demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi à l'exception des jeunes sortis de formation initiale depuis moins de 9 mois.

Caractéristiques de l'aide :

Dans le cadre de sa compétence en matière de formation professionnelle, la Région Normandie : - prend en charge la formation de niveau V, IV et III, réalisée par un organisme de formation conventionné d'une durée de 400 à 1000 heures (en centre de formation et en entreprise). - assure la rémunération des stagiaires non indemnisés par Pôle Emploi pendant la formation.

Modalités de paiement :

Le paiement de l'aide sera effectué conformément au règlement régional des subventions en vigueur

Modalités d'instruction et d'attribution :

Étape 1 : demande écrite de l'entreprise : dossier à constituer par l'entreprise qui précise le nombre des postes proposés et les caractéristiques du projet de formation. Télécharger le Dossier Entreprise ci-dessous

Étape 2 : étude de la recevabilité, de la validation de l'opportunité du projet ainsi que la coordination du volet technique et financier par les services de la Direction de la Formation Tout au Long de la Vie de la Région.

En savoir plus :

AP du 23 juin 2016

Contacts

N° gratuit Parcours-Métier

N° gratuit Parcours-Métier : 0800 050 000

Ouverture du service, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

0800 050 000

- [Programme QUALIF](#)
 - [Formation des contrats aidés](#)
 - [" Une formation, un emploi ! "](#)
 - [QUALIF Individuel](#)
 - [Réussir](#)
-